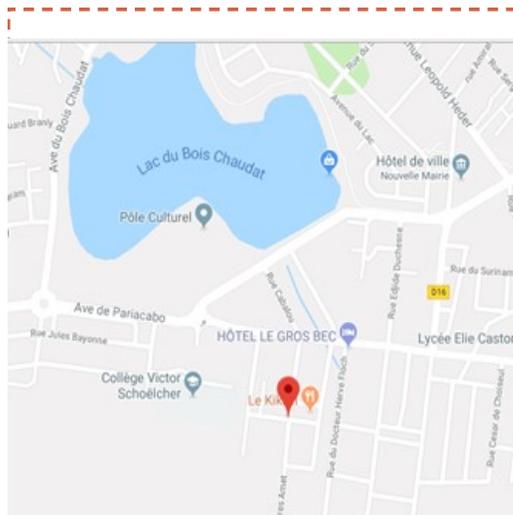


Charte des droits et libertés de la personne accueillie

1. Principe de non-discrimination
2. Droit à une prise en charge ou à un accompagnement adapté
3. Droit à l'information
4. Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne
5. Droit à la renonciation
6. Droit au respect des liens familiaux
7. Droit à la protection
8. Droit à l'autonomie
9. Principe de prévention et de soutien
10. Droit à l'exercice des droits civiques attribués à la personne accueillie
11. Droit à la pratique religieuse
12. Respect de la dignité de la personne et de son intimité



Antenne les Alizés

10/12 RUE RAYMOND CRESSON

97310 KOUROU

Standard: 0594 22 19 50

Secrétaire: 0694 38 44 65

Educateur: 0694 08 93 31

Secretariat-kourou@lespep973.org



COLLEGE HO TEN YOU

Rond Point Bois Diable—KOUROU



La solidarité en action

Pôle de Compétences
et de Prestations
Externalisées

PCPE ALIZES



MISSIONS

Accompagnement PEDAGOGIQUE et EDUCATIF en vue d'un :

- Placement dans une structure adaptée
- Travailler un projet de professionnalisation et d'insertion

PUBLIC ACCUEILLI

- Jeunes de 12 à 20 ans
- Notification « PCPE » PEP (Kourou, Javouhey, Apatou)
- Déficients intellectuels léger à moyen
- « Sans solution » (Rapport Piveteau)

DIFFERENCE ULIS ET PCPE

ULIS = prise en charge pédagogique dans l'établissement scolaire

PCPE = prise en charge pédagogique ET EDUCATIVE dans tous les lieux de vie du jeune (domicile, école, ...)



Collège HO TEN YOU, Kourou

Notification MDPH

Inscription PCPE PEP

Période d'observation

Commission d'admission

Inscription Collège

Elaboration PIA (Projet Individualisé d'Accompagnement)

Mise en œuvre PIA

Orientation

Sortie

PARCOURS USAGER